



Racines & Dignité

Office européen de lutte contre la fraude (OLAF)

Monsieur Ville Itälä Directeur Général

Rue Joseph II 30
1000 (postal office Box: 1049) Bruxelles
Belgique

Contact : grouperacinesetdignite@protonmail.com

Objet : Demande d'enquête sur les conflits d'intérêts au sein de la Commission Européenne dans le cadre des adoptions internationales-Dossier enfants roumains.

France, le 20 juin 2023

Monsieur Itälä Directeur Général d'OLAF,

Madame Le Roy vous avez transmis un dossier avec une clef usb regroupant des annexes sur le trafic et la disparition d'enfants roumains en Janvier 2022. Sans réponse de votre part, nous revenons vers vous pour savoir si vous aviez bien tous ces documents en votre possession ?

Nous avons créé le groupe Racines&Dignité afin de dénoncer la mise en place d'un commerce d'enfants et les atteintes aux droits de l'enfant dont nous avons fait l'objet.

Nous sommes :

- Issus de trafic légalisé dans le cadre de l'adoption internationale,
- Retirés de notre pays et de nos proches par des ONG pour des hospitalisations sur une courte durée avec des visas médicaux. Nous ne sommes jamais retournés dans nos familles biologiques en Roumanie, les autorités roumaines nous ont déclarés disparus. Le dossier est classé secret.

Nous alertons les responsables de l'Union Européenne depuis 2021 pour que l'Union Européenne respecte la CIDE et qu'une enquête judiciaire s'ouvre.



Racines & Dignité

Nous victimes, demandons aux responsables une assistance juridique, psychologique et des moyens pour nous reconnecter avec nos familles, notre pays, sans succès. Nos demandes ne sont pas prises en compte.

Les réponses reçues des responsables des institutions européennes ont été identiques en rejetant toute responsabilité :

« L'Union européenne n'a aucune compétence en matière d'adoption et la Commission Européenne n'intervient pas dans des affaires individuelles. Seules les autorités compétentes dans les États membres peuvent lancer des enquêtes sur des allégations d'actes criminels relevant de leur compétence ». L'Union Européenne a investi depuis 1990 au moins 250 millions d'euros avec l'argent du contribuable européen pour réformer le système de protection de l'enfance en Roumanie.

Nous vous interpellons car nous avons constaté que deux personnes semblent avoir un conflit d'intérêts et/ou des intérêts personnels au sein de la Commission Européenne avec le dossier des enfants roumains.

Ces deux personnes sont :

- **Madame Patrizia DE LUCA** qui est à la Direction générale de la justice et des consommateurs à la Commission européenne. Nous comprenons que Madame Patrizia de Luca est une partisane pour la ré-ouverture des adoptions internationales en Roumanie.

En effet, en 2010, une commission pétition composée de députés Européens (Mme Adina Valean, M. Victor Bostinaru et Mme Gruny) adresse un courrier à la Commissaire pour la Justice, Droits fondamentaux et Citoyenneté à Madame Viviane Reding (Commission Européenne). Suite à un débat ces membres de la commission de pétition mettent en avant qu'ils ont été incommodés par la déclaration politique de la représentante de la Commission Européenne Madame Patrizia de Luca demandant à la Roumanie de modifier la loi bloquant les adoptions internationales au plus vite.

Le 2 décembre 2010 «Jurnalul National» a publié un rapport d'enquête disponible en Anglais sur une étude commandée par la Commission européenne sur les adoptions avec pour titre « La Commission Européenne forge un rapport officiel ». Cet article explicite que la Commission Européenne a falsifié un rapport officiel rendu public seulement partiellement un an après de la Conférence sur les défis des procédures d'adoption en Europe, à Strasbourg du 30 novembre au 1er décembre 2009. Des experts témoignent des pressions exercés sur leur travail par des hauts fonctionnaires de la Commission Européenne pour créer une Agence Européenne de l'adoption et de créer un « marché de l'enfant » dans lequel la Roumanie est contrainte de rouvrir les adoptions internationales.

- Et **Madame Georgeta-Luminita NICOLAIE** qui est Directrice du Bureau d'enquête et de discipline de la Commission européenne depuis 2019. Il s'avère qu'elle est une avocate roumaine, qui a été auparavant juge au tribunal de première instance de Bucarest, directrice adjointe puis directrice de l'Institut national de la magistrature. Par la suite, elle a été conseillère juridique à la représentation permanente de la Roumanie auprès de l'UE, puis chef de différentes unités.



Racines & Dignité

Ces deux personnes bloquent toutes nos demandes depuis 2021.

Entre 1999 et 2005 Madame Post ancienne fonctionnaire de la Commission Européenne était chargée du dossier des enfants roumains pendant que la Commission Européenne a dénoncé le trafic et le détournement de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant qui est le socle juridique des pays membres de l'Union Européenne. En tant que fonctionnaire elle a été virée. Elle est reconnue comme lanceur d'alerte par le parlement Néerlandais.

Nous vous demandons d'examiner les allégations tels que les faits commis par ces deux fonctionnaires de la Commission Européenne : Mesdames Patrizia de Luca et Georgeta-Luminita NICOLAIE.

Vous trouverez ci-joints :

- Notre courrier adressé à tous les responsables de l'Union Européenne « Cri d'alarme sur le trafic d'enfants et la corruption dans l'adoption internationale ».
- L'article « la Commission Européenne forge un rapport officiel ».
- Les réponses de Mesdames Patrizia de Luca et Georgeta-Luminita NICOLAIE.

En attente de votre réponse,

Notre groupe reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Veillez agréer, Monsieur Ville Itälä Directeur Général d'OLAF, nos plus respectueuses salutations.

Le groupe Racines&dignité

Mme

M.

Mme

M.

M.

Mme

M.

Mme

Mme